

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CIRENA

du 27 novembre 2025

A la tribune :

Michel DUMAS, Président du CIRENA

Philippe HOUART, porte-parole

Vincent DI SANZO, trésorier

A l'accueil : Patrice COLLIN membre du bureau.

L'assemblée générale débute à 20 h 45 à la Maison de Quartier de Fin d'Oise à Conflans Sainte Honorine.

Eu égard aux participants et aux pouvoirs reçus, le quota étant atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir.

Le Président du CIRENA remercie les personnes présentes dans la salle, et déroule ensuite à l'assemblée le rapport moral.

En guise d'introduction, Michel DUMAS évoque

- le trafic aérien actuel en jour qui tutoie celui de 2019 mais le dépasse en nuit
- l'année 2025 marquée par deux concertations celle des pouvoirs publics et celle d'ADP

RAPPORT MORAL 2024/2025

1 Vie du collectif CIRENA

Depuis la dernière réunion de l'assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises.

Le site du collectif a été réactualisé et rendu plus convivial. C'est une source d'informations alimentée régulièrement par nos soins. Des réponses ont été apportées aux questions posées par les riverains survolés.

Une newsletter publiée périodiquement avec des documents d'actualité.

Publication de courriers destinés aux autorités locales et nationales.

Rencontres avec les élus yvelinois : Aurélien Rousseau, Ghislaine Senete, M. Brosse et Mme Singer.

2 Faits marquants sur la période écoulée

- Poursuite des procédures juridiques en cours.

Recours devant le Conseil d'Etat portant sur la contestation des dispositions réglementaires de l'arrêté du 4 avril 2006 relatif à l'établissement des Cartes Stratégiques de Bruit des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement .

Concertation menée par ADP sur l'accroissement de l'activité de Roissy CDG : **ADP nous enfume , telle est la position des associations depuis la réunion à Roissy CDG du 9 octobre.**

Concertation sur l'Etude d'impact selon l'approche équilibrée à Roissy CDG : **silence depuis de longs mois .Les associations ont écrit au préfet du Val d'Oise pour relancer l'étude.**

Pour les deux concertations, force est de relever le manque de présence des riverains.

3- Participation du CIRENA aux instances officielles et groupes de travail :

- Commission consultative de l'environnement de Roissy CDG et du Bourget
- Comité permanent de la CCE de Roissy CDG
- Commission Consultative d'Aides aux Riverains du Bourget
- AG de Bruitparif
- Réunions d'associations de défense des riverains : UFCNA (CA et AG) ; GARE, nouveau collectif d'associations de riverains de Roissy CDG

4- Les éléments susceptibles de faire bouger les lignes :

- Les nouveaux indicateurs de bruit préconisés par l'OMS (octobre 2018)
- La prise en compte de l'acceptabilité des populations survolées

- Les conclusions de l' Etude d'Impact selon l'Approche Equilibrée sur les zones où le bruit est problématique (fixation d'objectifs d'amélioration, prise des mesures pour les suivre et les atteindre et planification du suivi des mesures prises) qui font apparaître une détérioration de la situation que vivent les populations survolées. Désormais, le quatrième pilier relatif aux réductions d'exploitation peut être mis à l'étude.

Les obstacles récurrents

- Le lobby aérien très puissant qui ne voit que le progrès technique comme source d'amélioration de la situation et l'emploi généré par l'activité aérienne.
- La volonté des pouvoirs publics à ne pas prendre en considération les propositions formulées par les associations et à ne pas associer les instances sanitaires autour de la table.

Dans la situation actuelle le CIRENA défend principalement :

- **La descente douce opérationnelle à l'issue du test réalisé à Orly**
- Le plafonnement des mouvements aériens en jour
- La réduction des mouvements d'avions en période de nuit dans un premier temps puis un couvre -feu dans un second temps
- La santé des populations survolées impactée par le bruit et la pollution chimique.
- Le renouvellement des flottes et l'exploitation d'avions moins bruyants et moins polluants.

Après un échange entre la tribune et la salle, le rapport moral est adopté à l'unanimité.